

LE CONSTITUTIONNEL

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE.

BRUNO DUVAL, Editeur-Propriétaire

ANNONCES.

Table with subscription rates: Edition Semi-Quotidienne, première insertion, 50c; Do insertion subséquente, 40c; Une colonne pour 12 mois, 60c; etc.

NO. 10 RUE CRAIG.

Table with subscription rates: PRIX D'ABONNEMENT, INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE. Edition Semi-Quotidienne, 12 mois, \$3.00; Edition Hebdomadaire, 12 mois, 1.00; etc.

Feuilleton du "Constitutionnel."

MADAME DE TRÈVES.

XIV

Tu as raison, fit-elle et le docteur se trompe, ou plutôt il fait semblant de garder quelque espérance pour rassurer le malade et la famille, mais il est bien connu que la rage ne pardonne pas! Dans neuf jours ou dans quarante jours on expédiera les billets de faire part du décès de Max. Léonide, veuve, tu auras presque un an devant toi pour l'emparer d'elle et pour épouser ses millions. Laissons arriver la mort et nous verrons ensuite quelle marche tu devras suivre. D'ici là j'ai un plan à te proposer. Pour le quart d'heure, enguirlande ta cousine par tous les moyens possibles. Attends-toi sur ses chagrins, vas-y et erramment de ta larme, et remplace à toi seul les affections qui lui manquent au logis. Il te sera facile, avec un peu d'adresse, de devenir son confident très intime en attendant mieux, et tu me tiendras au courant des moindres détails...

—C'est convenu. Tu viendras causer avec moi le soir. Ne crains-tu pas qu'on s'étonne de ces visites si fréquentes et qu'on fasse des commentaires à leur sujet? Non. Je demanderai à Mme Duval, qui est une bonne personne, de garder le silence au sujet de nos entretiens. Par un mot de moi au docteur d'Harblay. Je regrette même de lui avoir parlé de toi.

Tu lui as parlé de moi! s'écria Georges surpris. Oh! simplement pour savoir si tu étais au chalet de ton cousin. Cela est de minime importance. Il a déjà sans doute oublié ma question. C'est probable. Si le baron meurt, crois-tu que sa veuve quittera le chalet? Je suis à peu près sûr du contraire. Elle n'aime pas le monde et rien en l'attire à Paris.

Alors il me vient une idée. J'ai besoin pour agir, de me trouver près du champ de bataille. Ne pourrais-tu me dénicher une petite maison de commerce à Lamorlaye, à Chantilly ou dans les environs? —L'ouvrage que je vis en repos, je ne tiens pas à Paris qui me rappellerait trop de souvenirs, et me forcerait à comparer trop le passé avec le présent. Qu'en penses-tu?

Ju pense que tu as raison, et je vais chercher... m'informer. Avec prudence. Bien entendu. Rien ne presse beaucoup, d'ailleurs, j'en ai encore pour près d'un mois, prétend M. d'Harblay, mais, je te le répète, j'espère bien que la joie hâtera quelque peu ma guérison.

Tu n'as plus rien à me dire? Je n'ai qu'une recommandation à te faire. La veuve. Ne me laisse rien ignorer, absolument rien, de ce qui se passera au chalet de Lamorlaye.

Tu auras tout, et par le menu. C'est ce qu'il faut. A bientôt alors. A bientôt. As-tu besoin d'un peu d'argent? Non, merci. Il me reste encore quelques louis.

M. de Nerville serra la main de Mariette et sortit. Une fois seule, la blessée poussa un soupir d'alégement. Allons murmura-t-elle voilà de la bonne bague! L'avenir est assuré. Je connais Georges, il tiendra sa promesse. J'aurai barre sur lui d'ailleurs et je le forcerai bien à faire ce qu'il doit, et même un peu plus, ce qui sera juste car je le servirai bien. Il prétend aimer sa cousine, mais c'est la fortune au moins autant que la femme qu'il convoite. Il faut qu'il épouse la veuve du baron Max et, si elle ne se préteint point de son plein gré à ce mariage, je me chargerai de lui rendre un joli traquenard qui rendrait indispensable le conjugal.

Deux petits coups frappés à la porte interrompirent ce monologue. Entrez, dit Mariette. La servante apportait le dîner. L'écureuil mangea de bon appétit.

Le docteur revint le soir au chalet de Lamorlaye ainsi qu'il l'avait annoncé. Max se trouvait dans un état de complète prostration, résultant du breuvage ordonné par Lucien d'Harblay à qui cette prostration semblait nécessaire, nos lecteurs doivent se le rappeler.

Après sa visite il rendit compte brièvement de l'état du blessé à la jeune baronne de Trèves. La douairière refusa de le recevoir, sous le prétexte que l'état était souffrant et qu'elle aurait des nouvelles par le valet de chambre.

Lucien s'étonna que la mère du malade ait aussi peu d'empressement à l'écouter; mais il supposa qu'il l'avait froissé en lui dépeignant de franchir le seuil de la cham-

bre de son fils, et qu'elle en gardait rancune. Peu lui importait d'ailleurs. —Je reviendrai demain matin... dit-il en partant.

Georges de Nerville, de retour au chalet l'heure du dîner, se présenta chez sa tante. Il trouva la baronne sombre et silencieuse. Elle se contenta de lui demander s'il avait bien mis à la poste la lettre dont il s'était chargé.

La réponse fut affirmative et le neveu conduisit la douairière à la salle à manger. On attendait Léonide pour se mettre à table. Elle se fit excuser.

Brisée par les poignantes émotions qu'elle avait subies depuis le matin elle ne se sentait pas la force de descendre. —Il lui fallait, avant tout, un peu de repos. —Elle a raison de nous déléguer aujourd'hui de son odieuse présence... murmura la baronne Germaine.

Tout bas elle ajouta: —Si le ciel était juste, c'est cette femme qui aurait été mordue!... C'est elle qui serait en danger!... Le repas fut triste et ne se prolonga guère.

Avant huit heures et demie la tante et le neveu regagnaient leurs appartements respectifs. Le lendemain matin, de bonne heure, un employé du télégraphe sonna vigoureusement à la grille du chalet et remit aux mains d'un domestique une dépêche adressée à Mme la baronne Germaine de Trèves.

Une femme de chambre porta le télégramme à sa maîtresse, éveillée déjà mais encore couchée. La douairière déchira l'enveloppe et lut. La dépêche était ainsi conçue: "Prendre train à Paris à 9 heures. — Serai gare de Croy à 9 heures quarante-cinq. — Prière d'envoyer chercher."

"PIÉDAGNIEL." —Ce bon docteur! s'écria la baronne avec une explosion de joie. —En celui-là j'ai confiance! Elle ajouta, s'adressant à la femme de chambre: —Allez chez monsieur de Nerville et priez-le de vouloir bien venir me trouver sans retard.

"Si par hasard il était sorti, vous m'enverriez le cochier." —Oui, madame. La cuisinière quitta la chambre. Georges n'était point sorti et il se rendit à l'instant même à l'appel de sa tante. Il ouvrait la bouche pour demander comment elle avait passé la nuit.

La vieille dame ne lui laissa pas le temps de formuler sa question. —Mon digne ami le docteur Piedagniel sera à la gare de Croy à neuf heures quarante cinq, —fais vite atteler et sois assez aimable pour aller toi-même chercher cet excellent homme.

—J'y vais, ma tante. —Dépêche-toi... Je n'admets point que ce cher docteur attende... —Il l'attendra pas... M. de Nerville descendit aux écuries et donna des ordres.

Un quart d'heure plus tard il partait pour la gare de Croy, plus rapproché de Lamorlaye que celle de Chantilly. A neuf heures quarante-cinq le train venant de Paris stoppait en gare, et parmi les rares voyageurs qui descendaient à cette station parut un petit homme pouspin, rasé de frais, à figure rose, à cheveux blancs, à lèvres lippues.

Vêtu de noir et cravaté de blanc comme un médecin de l'ancien jeu —qu'il était d'ailleurs—il portait à la boutonnière un ruban rouge énormément large. Malgré le sourire perpétuel errant sur les lèvres, la physionomie de ce petit homme si rond, si rose, si bien rasé et si amplement décoré, n'était ni sympathique, ni rassurante.

Le front très bas disait la sottise et l'entêtement. Les yeux d'un gris pâle, aux paupières molles, n'exprimaient point du tout la bonté, mais le contentement de soi-même, l'arrogance et la vanité sottise. Le docteur s'appuyait sur une haute canne de junc à pomme d'ivoire, la véritable canne des médecins de Molère.

Georges, qui se promenait sur le quai d'arrivée en l'attendant, se dirigea rapidement vers lui. Piedagniel lui tendit la main et lui dit d'une voix qui dans les notes brèves ressemblait à celle du légendaire Prudhomme: —Je suis heureux, cher monsieur de Nerville, que vous ayez bien vu à prendre la peine et me faire l'honneur et le plaisir de venir à ma rencontre vous-même... —J'y trouverai joie et profit... Tout en gagnant Lamorlaye, vous me mettez au courant de ce qui se passe. —Parfaitement, docteur. Les deux hommes sortirent de la gare.

Une victoria attelée d'un seul cheval stationnait devant la porte de sortie. Georges et le docteur y prirent place. La voiture s'ébranla et descendit au pas la côte rapide qui du chemin de fer conduisait à l'entrée du village.

—Enfin, que se passe-t-il au Chalet? —demanda M. Piedagniel. —La lettre de

Madame Germaine était concise comme un télégramme et n'entraînait par conséquent dans aucun détail... —La jeune baronne est-elle souffrante? —Ce n'est pas ma cousine qui est malade, docteur, —répondit Georges—c'est son mari... —Et qu'est ce qu'il a, ce cher baron? —Une indisposition sans gravité, j'espère.

—Il a été mordu, hier, par un chien enragé... —Ah! mon Dieu! —s'écria le vieux médecin en joignant les mains. —Mais alors votre malheureux cousin est perdu... Le docteur qui a fait les premiers pansements affirme le contraire... —répliqua M. de Nerville.

—Ce docteur est un âne... —Passez-moi le mot! Quelque charlatan de campagne, quelque empirique, à coup sûr! —il n'est pas permis d'ignorer que la rage est incurable?... —Mesdames de Trèves doivent être au désespoir... —Votre confrère ayant promis de guérir Max, elles ajoutent foi à ses promesses.

—N'appellez pas un tel cuistre mon confrère, je vous en prie, vous m'offensez... —Ses promesses sont illusoire, et il le sait bien... —Il ne les prodigue que dans le but de multiplier d'inutiles visites payées... —Tous ainsi, ces oracles de village... —Des ignorants, officiers de santé tout au plus, gagnent leur vie, tact bien que mal, chez les paysans qu'ils tourdisent avec de grands mots et de belles phrases! —L'accident est arrivé hier? —Oui, dans la matinée.

—Qu'a fait le médecin de campagne? —Il a cautérisé au fer rouge. —Parbleu! C'est le pont aux ânes, cela!... —Un marchand ferait l'aurait fait aussi bien que lui, si ce n'est mieux! —Et ensuite: —Il a ordonné une potion. —Une potion! —Quelle potion? —Mon cher docteur, je n'en sais absolument rien.

—Quelque médicament ridicule! —Enfin, nous verrons cela au Chalet... —Une potion! Il doit avoir une pharmacie chez lui, ce pauvre diable, ainsi que dans ses pareils... et plus il ordonne de potions, comme c'est lui qui les fabrique, plus il gagne... —Joli métier, plein de dignité!... Le cheval avait marché grand train tandis qu'échangeaient les paroles précédentes, et la victoria faisait halte dans la cour du Chalet dont on avait eu soin de laisser la grille ouverte pour éviter toute perte de temps.

Georges et le docteur descendirent. —Je vais vous conduire chez ma tante... —dit le jeune homme à Piedagniel. —Vous comprenez qu'elle vous attend avec une ferveuse impatience... Tous deux montèrent à l'appartement de la douairière. La femme de chambre les guettait sur le seuil.

—Mme la baronne est au petit salon... —leur dit-elle. —Venez, docteur... Et Georges introduisit Piedagniel. La douairière alla vivement au devant de lui et s'écria en lui serrant les mains avec effusion: —Merci, mon vieil ami!... Merci de votre empressement dont je ne doutais pas!... —Il nous est arrivé un grand malheur... —Je sais tout, chère madame... —M. de Nerville m'a raconté la catastrophe. —C'est effroyable, n'est-ce pas? —Effroyable, oui, c'est le mot!... Ah, la fatalité vous frappe bien cruellement!

—Sans compter — reprit la baronne en essayant ses yeux — que les conséquences du coup qui nous atteint peuvent être aussi terribles que le coup lui-même... —Que voulez-vous dire? —Docteur, asseyez-vous là, je vous en prie... — Avant de vous conduire auprès de mon fils, j'ai à vous parler... —Je suis à vos ordres, chère madame... Georges fit un mouvement pour se retirer.

—Non... non... restez — lui dit la baronne — ce que je veux demander au docteur d'intérêt est de moi... M. de Nerville ne tenait pas le moins du monde à s'éloigner — au contraire; — il prit un siège à côté de sa tante. Celle-ci semblait hors d'elle-même — une violente agitation se lisait sur son visage.

—Cher docteur — commença-t-elle — depuis trente ans vous êtes l'ami, le médecin de notre maison... Nous n'avons point de secrets pour vous... Vous connaissez nos revers de fortune et la raison du mariage contracté par mon fils, car l'impérieuse nécessité seule expliquait et justifiait une pareille mésalliance... — L'union de Max avec Mlle Desfontaines nous rendait les millions perdus par mon mari dans des spéculations insensées... — La veuve du banquier Desfontaines vivait encore à cette époque et vous savez aussi bien que moi, puisque vous en avez été témoin, avec quelle opiniâtreté elle a tenu aux clauses rigoureuses du contrat dressé par son notaire et que le nôtre n'a pu modifier...

—Oui, je me souviens à merveille... —Le régime dotal a été imposé; le baron Max est investi de l'administration du revenu, mais sans pouvoir toucher au capital et, s'il venait à mourir vous en seriez

réduit à recevoir de sa veuve une pension viagère de six mille livres... —Qui jointe au peu qui me reste, porterait mes revenus au chiffre merquiu de dix mille francs... la mi-ère pour moi! —En admettant que la veuve de votre fils voulût s'en tenir rigoureusement aux termes du contrat... —Elle s'y tiendrait, gardant vous d'en douter, car elle m'exécute... —Max mort, elle me chasserait de cette maison qui est à elle... — Elle n'aime pas mon fils, elle ne l'a jamais aimé... — En l'épousant elle voulait être baronne, voilà tout!... Elle laisser s'écouler le délai légal imposé à une veuve, et elle se remariera... — Ma bru n'a ni cœur, ni âme; l'hypocrisie et la duplicité sont le fond de sa nature... — mais je déteste la médecine et je ne veux m'occuper de cette femme que pour modifier, si c'est possible, l'avenir qui m'est réservé et qui m'épouvante... — Or je ne suis pas seule menacée... Max sert à son cousin Georges de Nerville une pension sur ces revenus... Cette pension s'étendrait avec lui, et mon neveu resterait sans ressources... Vous voyez, cher docteur, qu'en sauvant mon fils vous remplirez un double devoir, puisque vous sauverez en même temps de la misère votre vieille amie et le plus proche parent du baron.

Piedagniel, fort embarrassé, murmura: —Certes, je voudrais... je serais heureux... mais le cas est grave... très grave... excessivement grave. —Voulez-vous dire que la guérison de Max est impossible?... — s'écria la douairière devenue fort pâle. —La morsure d'un chien enragé est mortelle... tout le monde sait cela. —Le médecin qui a donné les premiers soins à mon fils affirme le contraire. Il sentait que le baron vivra.

—Affirmation d'ignorant ou mensonge intéressé d'exploiteur... — Vous pouvez choisir. —Mais alors, Max est perdu? —A moins d'un miracle, j'en ai peur. —Et bien, il faut faire ce miracle! — Il faut guérir mon fils... il faut qu'il vive assez du moins pour avoir le temps de sauver sa veuve.

—Et comment vous sauverait-il? — de manda l'édaguiel fort intrigué. —En faisant ce que jusqu'à ce jour il a refusé de faire... La veuve du banquier n'est plus là pour empêcher ma bru de céder aux sollicitations de son mari... Aux termes de son contrat de mariage elle doit, en cas de mort de mon fils, me servir une rente... Max obtiendra facilement qu'elle quintuple le chiffre de cette rente. —Chère madame — fit observer le docteur — on ne peut modifier un contrat de mariage.

—Je le sais, mais une femme maîtresse de ses biens, peut disposer à son gré de tout ou de partie, et prendre des engagements. — Georges de Nerville écoutait sa tante sans mot dire. —En attendant ces derniers mots il fit une grimace dont la signification était claire.

L'idée émise par la douairière n'était pas de son goût et nous pouvons traduire sa pensée par ces mots: —Moi, s'il n'y avait eu que moi, j'aurais aimé à voir la fortune de Léonide, et je veux cette fortune tout entière... —Mme de Trèves ne s'aperçut point de ce qu'elle disait et continua: —Vous m'avez comprise, docteur... — Il faut appeler à votre aide toutes les ressources de la science et guérir mon fils, ou du moins prolonger sa vie... — Ce médecin, ce Lucien d'Harblay, affirme qu'on peut tirer Max de ces mauvais pas, et il paraît de bonne foi, mais c'est en vous seul que j'ai confiance... — Vous seul devez soigner et sauver le baron... Vous seul devez commander ici... Votre premier soin sera sans doute de lever la consigne imposée par Monsieur d'Harblay et qui me rend si malheureuse... —De quel consigne s'agit-il? —On m'interdit d'entrer dans la chambre de mon enfant... de le voir, de lui parler... —Absurde! — s'écria Piedagniel en se levant. — Absurde et odieux... —Personne, sauf le valet de chambre de Max et une garde désignée par Monsieur d'Harblay, ne doit approcher du blessé...

—Nous mettrons ordre à tout cela, chère madame!... Je vais voir monsieur le baron... —Vous permettez que je vous accompagne? —Certes!... et monsieur de Nerville, et Mme Léonides de Trèves... —Intéressé d'avertir ma belle fille... — fit vivement la douairière... — Comme il vous plaira... — Venez, madame.

La baronne Germaine, avec une vivacité qui n'était plus de son âge, passa la première pour indiquer le chemin à Piedagniel et la conduire à l'appartement de son fils.

Actualités.

Nous apprenons avec douleur la mort de l'hon. P. E Roy, conseiller législatif, arrivée à St. Pie la semaine dernière.

On parle de M. A J Dorion, de St. Ours, comme son successeur.

Le sénat, pour être composé de membres nommés à vie, ne se renouvelle guère moins vite que la chambre des communes. Depuis quinze ans qu'il existe, il a perdu près des deux tiers de ses anciens membres, soit quarante-quatre sur soixante-quatre sénateurs constitués en 1867 pour Ontario, pour Québec et pour les provinces du Golfe, il reste dix survivants pour Ontario, neuf pour Québec, quatre pour la Nouvelle-Ecosse et cinq pour le Nouveau-Brunswick. Voici les noms des vingt-quatre sénateurs nommés, à l'origine, pour la province de Québec:

- James Leslie, Montréal; A D Foster, Waterloo; J N Bossé, Québec; L A Olivier, Berthier; J O Bureau, Saint-Rémi; Charles Malhiot, Pointe-du-Lac; Louis Renaud, Ste-Martine; L Letellier de St. Just, Rivière-ouelle; U J Tessier, Québec; John Hamilton, Hawkesbury; Chs. Cormier, Plessisville; A D Duchesnay, Ste-Catherine de Fossambault; D E Price, Chicoutimi; E H J Duchesnay, Ste-Marie; Léandre Dumouchel, Saint-Benoit; Louis Lacoste, Boucherville; J F Armand, Rivière des Prairies; Chas. Wilson, Montréal; W H Chaffers, Saint-Césaire; J B Guévremont, Sorel; James Ferrier, Montréal; sir N F Beliveau, Québec; Thomas Ryan, Montréal; J. Sanborn, Sherbrooke.

De ces vingt-quatre, il en reste neuf au sénat actuellement. Ce sont les honorables MM. Armand, Bureau Chaffers, Cormier, Ferrier, Guévremont, Hamilton, Price et Ryan. Deux ont résigné et vivent encore. Les honorables MM. Tessier et Beliveau, et treize sont morts, les honorables MM. Leslie Foster, Bossé, Olivier, Malhiot, Renaud, Letellier, A D Duchesnay, E J. Duchesnay, Dumouchel, Lacoste, Wilson, Sanborn.

La production du bétail qui, n'y a pas longtemps encore, était considérée comme nulle, au Saguenay, a progressé avec rapidité dans ces dernières années. On croit, d'après des calculs approximatifs, que la valeur du bétail transporté du Saguenay au marché de Québec cette saison, atteindra au moins le chiffre de \$400,000. Quant à la récolte, on nous dit qu'elle est considérée comme bonne dans tout le Saguenay. Il est à souhaiter que l'industrie de l'élevage se répande, non seulement au Saguenay, mais dans toute la province.

—Pour la première fois, le mois prochain, les femmes vont être admises à prendre part aux élections municipales à Glasgow, Ecosse. A cette occasion, une grande démonstration a eu lieu en cet endroit, le 3 novembre, quatre jours avant les élections.

Ce système n'a rien de bien nouveau pour le Canada, où les femmes ont déjà joui de ce privilège, tant dans les élections politiques que dans les élections municipales.

—M. J A Chicoyne, de Sherbrooke, vient de recevoir de l'ancienne mère-patrie un précieux cadeau. Le propriétaire de l'ancien manoir de l'illustre Jacques-Cartier, à St Malo (France) avec lequel M. Chicoyne est en correspondance, lui a envoyé un panneau d'une fenêtre de la pièce principale du manoir du grand navigateur.

Cet envoi est accompagné des certificats d'authenticité. Ce panneau représente, sur vitre colorée, St Julien et différents paysages des environs de Saint Malo. C'est un souvenir historique et patriotique que les plus grands musées seraient fiers de posséder.

Nous félicitons notre ami d'être en possession de ce trésor et nous espérons bien qu'il fera part de la bonne aubaine au public.

NOUVEL ETABLISSEMENT

DION & LORD

MARCHANDS-TAILLEURS No. 49

RUE DU PLATON

Ancien poste de la Singer Manufacturing Co.) TROIS-RIVIERES.

Les soussignés ont le plaisir d'annoncer au public qu'ils viennent d'ouvrir leur magasin et que leur assortiment est maintenant au complet.

Ils ont pris un soin extrême de réunir dans le choix de leurs marchandises, les étoffes les plus élégantes et les plus nouvelles, sans négliger les autres spécialités. Quant à la coupe des habits et à leur confection, elles sont faites sous la direction d'un ouvrier très expérimenté que les clients auront toujours à leur disposition pour se renseigner sur les étoffes, soit sur les formes d'habits des dernières modes de Londres, New-York et Paris.

Enfin, les soussignés croient pouvoir se flatter d'être en état de rencontrer tous les goûts des acheteurs quant à la qualité, aux prix et à la firme et d'avoir atteint le but qu'ils se sont proposés de fonder un établissement où dominent l'élégance et le bon goût, la bonne qualité des articles, la promptitude et l'attention dans l'exécution des commandes.

DION & LORD, Marchands-Tailleurs Trois-Rivières, 12 mai 1882.—1a.

MUSIC FOR EVERYBODY

MERRILL'S INGENIOUS METHOD.

[COPYRIGHT SECURED] For starting Children and others in the culture of Music. It overcomes the drudgery of learning the elements of Music by pleasant amusement. This new method teaches you all about the Musical Staff, Degrees of the Staff, Clefs, Notes and Rests, Scales, Intervals of the Scale, Location of Letters on the Staff, and their relation to the Keys of the Instrument. (This is very important with children) Flats and Sharps and their use. All the different Keys, how to form Chords or musical words. It teaches the syllables, Do, Re, Mi, etc., in singing. It contains a complete musical catechism. It is written in French. All this is learned while the learner is amusing himself by playing familiar tunes. Persons with no musical talent may play the tunes, as the guide is such that he cannot strike the wrong key. Full directions and four pieces of Music accompany the Method. Sent by mail for \$1.00. Address,

CHICAGO PIANO CO., 78 & 80 Van Buren St. Chicago, Ill 27 Sept. 1882.

SIROP DES ENFANTS

PRÉPARÉ PAR LE Dr. CODERRE, Professeur de Matière Médicale et de Thérapeutique.

"LE SIROP DES ENFANTS" est préparé avec l'approbation des Professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria. Ce Sirop peut être administré avec la plus grande confiance aux enfants, dans les cas de Coliques, Diarrhées, Dysenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, etc., etc.

Nous soussignés, Médecins, après avoir pris communication de la composition du SIROP DES ENFANTS, certifions que ce Sirop est préparé avec des substances médicamenteuses propres au traitement des maladies des enfants, telles que: Coliques, Diarrhées, Dysenterie, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, etc., etc.

RE. THUDEL, M. D., Professeur d'Accouchements et des Maladies des Femmes et des Enfants. J. G. HUBAUD, M. D., Professeur d'Anatomie. P. MUNRO, M. D., Professeur de Chirurgie et de Clinique Chirurgicale. F. BEAUBIEN, M. D., Professeur de Pathologie interne et de l'Onologie Médicale. THOS. E. DODET D'ORSONNE, M. D., Professeur de Chimie et de Pharmacie. HECTOR BELTIER, M. D., Professeur d'Hygiène et de Médecine. A. T. BROSSEAU, M. D., Professeur de Botanique. G. O. BEAUDRY, M. D. Démonstrateur d'Anatomie. 1 avril 1882.—9a.

(A Continuer)

LE CONSTITUTIONNEL



TROIS-RIVIERES. 6 Novembre 1882

FEU LADY LANGEVIN.

La perte que vient de faire la société dans la personne de Lady Langevin a pris les proportions d'un deuil public. Pour celui qui a eu l'avantage de pouvoir apprécier les vertus domestiques, la haute piété, les grandes qualités du cœur et de l'esprit de la femme que nous pleurons, ce deuil ne peut étonner.

Lady Langevin, née Marie-Justine Tétu, fille du lieutenant-colonel Charles Tétu, naquit à la Rivière-Ouelle, le 19 mai 1833. Elle est morte par conséquent dans la 49e année de son âge.

Mariée en 1854, elle fut pour Sir Hector Langevin une compagne intrépide de son existence livrée à tous les hasards et à toutes les vicissitudes politiques. Avec son cœur de son époux, Lady Langevin comprit toujours l'ambition de son mari et l'approuva. S'associant à ses revers comme à ses succès, son cœur, fort de sa tendresse, sut apprécier le fait que Sir Hector était voué à une grande œuvre. En femme chrétienne, avec une soumission fière et heureuse, elle se disait que son époux était entré dans la vie publique comme on entre en religion, avec une foi ardente, l'esprit de persévérance et le sentiment de sacrifice qui l'apporte.

Le triomphe de son époux la vit toujours humble, la défaite ne put lui enlever le courage. C'est dans la résistance aux épreuves que l'on reconnaît les âmes d'élite.

Affable pour le riche comme pour le déshérité des jouissances de la vie, toujours prête à secourir l'infortuné, elle fut la providence du pauvre et mérita le titre de "Bon ange" que lui avait décerné un personnage éminent.

Lady Langevin, frappée dans ses affections les plus chères par la perte d'une ange bien-aimée, vivait depuis quelque temps loin du monde, ce qui ne l'empêchait pas de continuer ses bonnes œuvres envers les indigents. Mais les salons n'oublieront pas de sitôt ses qualités de grande dame. On se se rappellera longtemps sa bienveillance à tous, son tact exquis, son élégance de manières sans affectation.

Que dire de l'épouse? Que dire de la mère?

Elle fut avant tout la femme du foyer et elle en pratiqua les vertus. Toute d'affection et de dévouement pour son époux, dont elle partagea les revers—comme nous le disions il n'y a qu'un instant—avec le courage de la femme forte de l'évangile, elle se réjouissait sans ostentation quand la fortune lui souriait et venait couronner ses travaux.

Pour ses enfants, elle avait des trésors de tendresse, toutes les sollicitudes d'un cœur dont le but suprême et l'unique passion est pour les êtres auxquels elle a donné le jour.

Cet excès d'amour est peut-être la véritable cause de sa mort. Tout en bénissant la main qui l'avait frappée, son âme s'est résignée à la perte d'une ange au ciel envolée il y a trois ans; mais l'enveloppe, mais le cœur n'a pu résister au choc, et tous deux se sont brisés.

Lady Langevin repose depuis jeudi dans sa dernière demeure, mais elle n'est pas morte pour nous, parce qu'elle laisse derrière elle tout un cortège de bienfaits et l'ex-

emple d'une vie qui s'écoula dans la pratique de toutes les vertus; à tous une mémoire bénie et un souvenir inaltérable.

Nous ne saurions mieux terminer cette notice biographique, qui n'est hélas qu'un faible écho des sentiments qui aiment ceux qui ont connu Lady Langevin, qu'en traduisant du Free Press d'Ottawa, journal libéral, les sympathiques remarques suivantes:

"Quand Sir Hector Langevin fut soudainement mandé à Québec, vendredi matin, à cause de la maladie de sa femme, on appréhenda d'après les symptômes alarmants, que la maladie se terminerait d'une manière fatale. Cette appréhension ne s'est que trop réalisée malheureusement. Réconfortée par les consolations de la religion, Lady Langevin a rendu le dernier soupir paisiblement, après avoir reçu les marques d'affection de son mari et de ses enfants. Elle est morte jeune, n'étant âgée que de 49 ans. Ce sera une épreuve cruelle pour Sir Hector Langevin, étant si rapproché de l'année 1879 où la seconde de ses filles lui fut soudainement enlevée, pendant qu'il était absent du pays.

Il n'y a que ceux qui ont souffert de cette manière qui puissent comprendre la douleur et l'angoisse que peut causer une telle perte sous de telles circonstances.

"La défunte qui était la fille de feu le lieutenant-colonel C. H. Tétu, de Kamouraska, épousa en 1854 M. Langevin, qui exerçait alors la profession d'avocat à Québec. Elle avait une grande bonté de cœur et elle était universellement aimée par les pauvres de Québec pour ses œuvres de charité chrétienne. Bien que, par suite de sa longue maladie, elle ait vécu retirée, lady Langevin n'en était pas moins estimée par toutes les classes de la société et sa vie sans tache lui fit appeler un jour "le bon ange."

"Sous des circonstances plus heureuses, quand sa santé était forte, lady Langevin figura dans la société de Québec, et ce fut dans les plus beaux jours de sa grâce et de sa beauté qu'elle fut appelée comme femme du maire de Québec, en août 1860, à l'occasion de la visite de Son Altesse Royale le prince de Galles, à ouvrir le grand bal donné par les Québécois à notre futur souverain.

"Quel changement s'est opéré depuis cet événement! Il semble que c'est hier que le jeune Prince—alors un tout jeune homme—était au milieu de nous.

"Aujourd'hui il a des fils qui sont d'un âge plus avancé que celui qu'avait leur père quand il vint en Amérique.

"Combien de ceux qui prirent part aux fêtes d'alors, ont quitté ce monde.

De tous ceux qui ouvrirent la danse, il ne reste plus que le prince lord Lyons, Sir John A. Macdonald, et Sir H. Langevin, le duc de Newcastle, le comte de St Germain, le général Bruce, le major Tiesdale, Sir Edmund Head, lady Head, lady Milare, Sir Étienne Taché, Sir Henry Smith, Sir Georges Cartier et autres ayant depuis payé leur dette à la nature.

"Nous offrons l'expression de nos sincères condoléances à Sir Hector Langevin et nous sommes sûr que la sympathie du pays lui est assurée dans son affliction."

LES FUNÉRAILLES.

Notre journal étant représenté aux funérailles, nos lecteurs auront la bonne fortune d'en lire un compte-rendu. Disons d'abord un mot de la chapelle ardente, à la résidence de Sir Hector, qui était décorée avec une grande richesse et un goût exquis.

Nombreux étaient les témoignages de sympathie et d'affection, sous forme de croix, de couronnes et de bouquets de fleurs envoyés par les amis de Lady Langevin.

Celui de Son Honneur le lieutenant-gouverneur consistait en plusieurs pots de fleurs et de verdure venant des serres de Spencer Wood, et disposés tout autour de la chambre qu'elles remplissaient de leur parfum.

A la tête du corps, sur le mur, on remarquait une croix et un ancre en fleurs naturelles, envoyés par M. et Madame Joseph Hamel; de chaque côté, des étoiles—aussi en fleurs naturelles—témoignages de

condolérance de Mme juge Routhier, de Mlle. et M. T. Chapais.

Magnifiques croix en fleurs blanches de la part de Madame et M. le juge Ernest Cimon, Madame Alfred Langevin, Madame et M. Oimet, Madame et M. Chase Casgrain, Madame et M. Burroughs, Madame L. P. Sirois.

Cette dernière croix portait l'inscription suivante:

Signe sacré, va dire ma douleur Et mes regrets aussi vrais que sincères. Signe sacré, te fortifias son cœur, Sèche aujourd'hui tant de larmes amères.

Des couronnes avaient été également envoyées par M. et Mme Renaud, M. le Major et Mme Frénette, M. Jules Lemoine; des bouquets par Mesdames H. C. Pelletier, Ernest Lefebvre et Defoy.

Cette liste n'est pas complète, mais il nous a été impossible de nous la procurer en entier.

Dès dix heures, jeudi matin, la foule se pressait aux alentours de la maison mortuaire et aux encadrements des rues par où devait passer le cortège funèbre, qui a défilé par les rues St. Louis, Port Dauphin et Buade, pour se rendre à la Basilique qui avait revêtu ses décorations les plus imposantes. Un catafalque avait été élevé près du bas-chœur. Des tentures, noires et blanches, partant de la voûte se déroulaient en larges banderoles, recouvrant les peintures et obscurcissaient la clarté du jour. Le maître-autel disparaissait sous un amas de fleurs et d'ornementations disposées avec un goût exquis et tranchant sur les tentures avec un effet lugubre dans leur beauté.

En partant de la maison mortuaire, le cortège s'est mis en marche dans l'ordre suivant: l'entrepreneur des pompes funèbres suivi de cinquante petits élèves des Sœurs grises, portant les couronnes et les bouquets de fleurs déposés sur le cercueil de Lady Langevin par ses amis.

Le charriot. Les porteurs des coins du poêle, qui sont l'honorable M. A. P. Caron, l'hon. M. Mousseau, Son Honneur le juge U. J. Tessier, l'honorable M. P. Garneau, l'honorable M. McGreevy, M. J. B. Renaud, M. Jos. Hamel et le Dr. Roy.

Le deuil est conduit par Sir Hector Langevin et les membres de la famille.

Immédiatement après, Son Honneur le lieutenant-gouverneur, M. E. J. Houghson, représentant du lieutenant-gouverneur de l'Île du Prince-Edouard, les ministres fédéraux, les ministres provinciaux, Son Honneur le Maire et les membres du conseil-de-ville.

Leurs Honneurs les juges J. T. Taschereau, A. B. Routhier, L. B. Caron, et L. O. Loranger; M. le comte de SesMaisons, consul-général de France, M. C. Jansen, consul de la Belgique; M. Coursol, député de Montréal-Ouest aux Communes; le lieutenant-colonel Vohl, chef de la police de Québec.

Au nombre de ceux qui font partie du cortège sont MM. les députés Méthot, Coursol, Cimon, Grandbois, Landry, Bolduc, Desjardins, Billy, Vanasse, Houde, Gagné, Robillard, Caron, Richard, Deschênes, Asselin, P. Fortin, Docile Brousseau, de St. Georges, J. Tassé, Amyot, et MM. T. Ledroit, A. Côté, Elisée Beaudet, Léger Brousseau, l'hon. M. H. G. Malhiot, T. E. Normand, N. L. Denoncourt, C. R., P. B. Vanasse, F. E. Hamel, Charles Lajoie, Bruno Duval, du Constitutionnel, Adolphe Hamel, Fortunat Rouleau, Greffier adjoint de la Chambre des Communes, J. F. Baillargé, député ministre de l'Agriculture, M. Fowler, assist-architecte, M. Perley, Ingénieur-en-chef, J. Esmonde, R. Stekell, S. Drapeau, J. C. Taché, fils Elzéar Brousseau, J. Baines, John Askwith, P. Lemay, A. D. Richard, Richard Pope, Joseph Kilburn, E. Dunn, Thos. Prud'homme, A. O. Audy, F. R. E. Campeau, J. B. Lambkin, H. J. Morgan, A. Lévêque, Louis Lefebvre, J. B. Atrial, A. Talbot,

Jos. L'Etoile, N. F. Boissonnault, J. E. Lemieux, P. Bédard, B. Auclair, M. Belleau, L. Graton, P. Bégin, etc., etc.

Il y avait au chœur de la Basilique un nombreux clergé.

C'est M. le G. V. Langevin qui a fait la levée du corps.

Le service a été chanté par Sa Grâce, Mgr l'Archevêque, assisté du Rév. M. Méthot, recteur de l'Université-Laval, MM. les Abbés Roussel, secrétaire de l'Université et Marois, secrétaire de l'archevêché, faisant les fonctions de diacre et de sous-diacre.

Un chœur considérable composé de l'Union Musicale, des élèves des Frères du faubourg St. Jean et d'un grand nombre d'amateurs distingués a chanté la messe de requiem harmonisée de l'abbé Perreault. M. G. Gagnon tenait l'orgue. M. Deschambault, un magnifique tenor, a chanté à l'épître le grand air de Stradella.

A l'offertoire, grand chœur Requiem majestatis, fragment du Requiem de Mozart et à l'élévation, duo intitulé, Consolatrix afflictorum d'Hermann, chanté par les Diles Dessane.

A la fin du service, M. Eug. Belleau a très-bien rendu La cloche tinte pour les morts.

C'est Mgr l'Archevêque qui a fait l'absoute.

À la chapelle de l'Hôtel-Dieu, Mgr Langevin a chanté le Libera, assisté de M. le G. V. Langevin et du Rév. M. Langis, du séminaire de Rimouski, et les restes mortels de Lady Langevin ont été déposés dans les caveaux de la chapelle.

L'acte de sépulture a été signé par les porteurs, le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'honorable M. A. P. Caron, l'honorable M. Edward J. Houghson, représentant le lieutenant-gouverneur de l'Île du Prince-Edouard, Sir Chs Tupper, le comte de SesMaisons, consul-général de France au Canada, M. Jansen, consul-général de Belgique, le juge Loranger, l'hon. M. Laugel, maire de Québec, l'hon. M. Wurtele, l'hon. M. Dionne, l'hon. juge Routhier, l'hon. M. LaBruyère, l'hon. M. Starnes, l'hon. juge Taschereau, M. Coursol, M. P., l'hon. juge B. Caron, le lieutenant-col. Vohl, qui avait été chargé spécialement de l'organisation du cortège.

S. E. le marquis de Lorne, tant en son propre nom qu'à celui de Son Altesse Royale la princesse Louise, a envoyé à Sir Hector un message de condoléance.

La dépêche est courte, mais elle dit beaucoup: "Nous sympathisons avec vous dans votre malheur."

AVIONS-NOUS RAISON?

Tout le public le sait, en temps et lieu, nous n'avons pas ménagé l'administration qui préside aux destinées de notre province. Convaincu que le gouvernement Mousseau, tel qu'il est formé, ne pouvait faire face à la situation, nous n'avons pas caché notre manière de voir, et de ce que nous avons dit alors, il ne reste pas un mot à retrancher.

L'on nous a jeté la pierre quelque part dans ces circonstances mémorables. L'on nous a traité de rougeâtre, l'on nous a donné le titre de folliculaire, l'on nous a dit que nous étions un chercheur de place, et que savons-nous! Ces injures ne nous ont pas empêché de suivre notre programme: conservateur avant tout et ennemi des coteries qui mènent le pays à la ruine.

On prétend dans certains quartiers que le parti est divisé, et c'est là-dessus que nos adversaires comptent pour arriver au pouvoir.

Illusion! vain espoir! car, dès qu'il s'agit d'une question de principe chez nous, la division disparaît, et il ne reste plus que des soldats sur le champ de bataille prêts à combattre, pourvu qu'ils aient un chef éprouvé.

C'est précisément ce qui manque à l'heure qu'il est, et nous l'avons déjà démontré dans une série d'articles.

A part le Courrier de Montréal qui est sans cesse resté sur la brèche, nous étions à peu près isolés; mais voilà qu'un journal des plus autorisés, un journal qui commande dans le pays une influence que personne n'ignore, vient à la rescousse—nous avons nommé le Courrier du Canada.—Dans son numéro du 2 novembre, au cours d'un article publié sous la rubrique "Un mot de politique en passant." Voici ce qu'il dit au sujet du cabinet Mousseau:

"Ce cabinet de récente formation renferme un grand élément de faiblesse dans la personne de l'honorable M. Starnes, qui fut autrefois le compagnon d'infortune de M. Joly.

Le résultat a été les défaites successives de MM. Champagne et Bastien dans les comtés des Deux-Montagnes et de Laval, malgré l'appui du premier ministre. Et combien d'autres défaites aurait aujourd'hui à subir le gouvernement, s'il y avait des élections à faire. Mais comme tel ne sera pas le cas, le nouveau ministère va pouvoir se maintenir dans un certain équilibre jusqu'à la prochaine session.

Qu'arrivera-t-il alors? Voilà le point.

Essayons d'être prophète. Pour une fois on n'en meurt pas.

Le district des Trois-Rivières, qui comprend les comtés de St-Maurice, de Nicolet, d'Arthabaska, de Champlain, Maskinongé, la ville des Trois-Rivières, sera unanime à voter non-confiance dans le gouvernement. Yamaska, représenté par un ministre lui reste acquis. Donc six comtés vont rejoindre l'opposition.

Le district de Québec donnera au moins cinq nouveaux adversaires au gouvernement.

Les autres districts ne feront pas preuve d'une moins grande hostilité. Et d'après des calculs qu'on nous a apportés tout faits, vingt-deux députés conservateurs iront grossir les rangs de l'opposition.

En faisant l'addition, nous aurions un chiffre de trente-quatre oppositionnistes contre trente ministériels.

Nous souhaiions un meilleur sort à M. Mousseau, mais il est très probable que s'il ne fait pas entrer dans son cabinet de nouveaux éléments, il lui arrivera malheur."

Nous avons déjà exprimé notre pensée à ce sujet; nous la résumons en un seul mot et nous sommes heureux que notre confrère du Courrier du Canada vienne complètement la corroborer.

Il est impossible que l'on aille chercher ailleurs ce que nous possédons chez nous. Or, il a été démontré que le district de Trois-Rivières a droit au chapitre et qu'il renferme dans son sein des hommes assez éminents, non-seulement pour faire partie d'une administration gouvernementale, mais même pour prendre la direction de la barque de l'Etat.

Une foule de rumeurs ont déjà signalé l'hon. Dr. Ross comme le véritable chef de notre province, celui qui, dans les circonstances, est le plus apte à rallier les différentes factions qui divisent le parti. Le fait est incontestable et tout le monde commence à le reconnaître, seulement nous revendiquerons la gloire d'être le premier, quoiqu'il arrive, à l'avoir signalé.

ACTUALITES.

M. F. X. Archambault, le candidat ministériel, a été élu dans le comté de Vaudreuil par 158 voix de majorité. On dit que cette élection va être immédiatement contestée.

Dans le comté Laval, c'est encore le candidat du gouvernement Mousseau, M. Leblanc, qui l'a emporté par une majorité de plus de deux cents voix.

—Un rapport de la Bourse de Paris estime la valeur de la monnaie d'or actuellement en circulation dans le monde à 580,000,000 dont 126,000,000 sont possédés par les Anglais, 136,000,000 par les Français, 80,000,000 par les Allemands, 692,000,000 par les Américains, etc.

La manufacture Haggart Brothers, de Brampton, vient d'expédier au Nord-Ouest la première charrue à vapeur. Elle se compose d'une locomobile à laquelle sont attachés les chartrues, au nombre de huit. C'est la différence avec la charrue anglaise, qui est manœuvrée par deux locomotives fixées une à chaque bout du champ.

Cette charrue a été construite pour le syndicat de Qu'Apelle, qui n'avait d'autre moyen de rencontrer les obligations de son contrat. Il possède 26,000 acres de terre, et doit en labourer 5,000, dont 2,500 doivent être ensemencés le printemps prochain.

Cette charrue ne coûte que \$3,000, tandis que le prix ordinaire de la charrue anglaise est de \$15,000.

Une bonne spéculation.

Nous lisons dans le Monde la nouvelle suivante dont nous lui laissons toute la responsabilité.

M. A. Sénécal, si l'on en croit les rumeurs que nous croyons fondées, viendrait de faire une heureuse spéculation à Paris. Tout le monde était sous l'impression que le but de son voyage était exclusivement de négocier les bons du chemin de fer de la Rive Nord. Nul doute que c'était là l'une des fins que M. Sénécal se proposait, mais il en avait une autre qui le regardait plus personnellement.

À la dernière session de la Législature locale, le gouvernement fut autorisé à négocier un emprunt de trois millions de piastres afin de consolider la dette flottante de la province.

Il paraîtrait que M. Sénécal aurait soustité à cet emprunt pour la somme de \$1,500,000, au taux de 5 p. c. d'intérêt, et qu'il aurait obtenu des fonds à Paris pour ces débentures aux taux de 3 p. c.

M. Sénécal se trouverait donc à faire un profit net de 2 p. c. soit \$30,000 par année, pendant trente ans, car ces débentures sont rachetables à l'expiration de ce délai.

Nous devons à la courtoisie de M. James M. Wilson, consul des Etats-Unis, un rapport détaillé des exportations de Trois-Rivières à la République voisine pour l'année finissant le 30 sept. 1882.

Table with 2 columns: Item and Value. Items include Beurre, Pruche à la corde, Extrait de pruche, Sarrasin moulu, Vache, Oeufs, Fourrures non manufacturées, Divers, Colle, Poils, Chevaux, Moutons, Laines, Bois de construction, Cuir, Eau minérale, Blau, Avoine, Patates, Papiers, Meubles et effets de familles, Divers, Traverses de chemin de fer, Bardeaux, Paille, Potence de télégraphe, Wild grass.

\$358,521.66

J. M. WILSON U.S. Consul.

U. S. Consulat, T. R. Oct 1882.

A Fall River, Mass. le 19 du courant, H. Travis, Ecr., rédacteur du Weekly Advance de Fall River, conduisant à l'autel Mademoiselle Emilie Pacaud, 4e fille du Dr T. H. Pacaud. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révd J. H. Nutting.

Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

Un mariage fashionable a eu lieu mardi, le 31 octobre dernier, à 8 h. du soir dans l'Eglise St-Jacques de Montréal.

M. A. A. Bridge, de Portneuf, épousait Mademoiselle A. Mayou, de Tamworth, Angleterre.

La cérémonie a été présidée par le Révd. J. H. Jenkins.

La mariée était conduite par le Capitaine E. Bradley. Les filles d'honneur étaient Mesdemoiselles Bradley. Les garçons d'honneur étaient M. Stanley Pentland et M. Charles Bradley.

Lundi, 30 octobre dernier, en l'église paroissiale de Notre-Dame de Montréal, par le Révd. Messire Caisse, chapelain du couvent d'Hochoyaga, L. G. Auguste Cressé, écrivain, avocat de la cité de Montréal, fils de A. B. Cressé, écrivain, avocat des Trois-Rivières, a Dlle Alexandrina St Jean, fille de R. St. Jean, écrivain.

Nos souhaits de bonheur au nouveau couple.

Imprimerie du "CONSTITUTIONNEL"

Journal Sémi-Quotidien et Hebdomadaire

NO. 10 RUE CRAIG, TROIS-RIVIERES NO. 10,

On exécutera à cet établissement, avec la plus grande ponctualité, les ouvrages de ville en différentes couleurs et dans le style le plus élégant.

Têtes de comptes, Blancs pour Avocats, Notaires, Huissiers, etc., etc.

Les ordres envoyés par écrit recevront toute attention et seront exécutés sans délai.

ACTUALITES.

La ville de New-York dépense chaque année \$400,000 pour ses 127 écoles. Ces écoles sont fréquentées par 270,176 enfants et devraient l'être par 385,000 si tous ceux qui ont l'âge requis allaient aux écoles. Il y a donc à New-York 114,824 enfants qui ne reçoivent pas l'instruction élémentaire des écoles publiques.

On sait déjà que les morsures de chien ont souvent des conséquences fatales.

Le *Moniteur*, de Paris, cite le cas d'une dame Goujeux qui a été mordue à la main, il y a quelques jours par un petit chien.

La blessure se cicatrisa rapidement, et Mme Goujeux ne pensait plus à cet incident, lorsqu'elle fut prise hier de terribles convulsions. Elle voulait se précipiter sur les personnes qui l'approchaient et menaçait de les mordre. Un médecin appelé aussitôt constata les symptômes de la rage.

On se vit obligé, pour se rendre maître de la malheureuse femme, de lui mettre la camisole de force, puis on la transporta à l'hôpital de la Charité.

Suivant le ministère de l'agriculture, les émigrants arrivés au Canada pendant les premiers neuf mois de l'année se sont élevés au nombre de 143,258, desquels 76,378 se sont établis en ce pays. Le bureau des Etats-Unis évalue à 93,000 le nombre des canadiens ayant émigré l'an dernier aux Etats, ce qui prouverait, si le fait est exact, que l'émigration est plus grande que l'immigration.

Le 10 septembre 1872, un homme en arrêtait un autre près d'un arbre solitaire, se dressant au milieu d'une prairie du Texas "Je crois que cet endroit serait bon pour former le centre de la grand-rue." De ce point on n'apercevait aucune maison, dans quelque direction que ce soit. L'arbre solitaire est aujourd'hui au centre de la rue principale de Denison, une ville de 7,000 âmes.

Une machine pour compter les moutons a été inventée en Californie. On la place dans l'ouverture d'une clôture et elle compte tous les moutons qui passent par cette ouverture.

Dans quelques mois Paris et Marseille seront mis en communication télégraphique par une ligne souterraine dont les fils sont posés actuellement. Les travaux sont poussés aux deux bouts de ligne. Le long de la rive droite du Rhône et des principales routes. Les tuyaux en fonte qui recevront les fils sont enfouis à une profondeur de quatre pieds et des regards sont installés pour la réparation tous les 1,600 pieds.

Le premier bâtiment en fer fut bâti en 1830.

On fit le premier usage de locomotive dans ce pays en 1829.

La première presse à imprimer fut introduite aux Etats-Unis en 1629. Le premier almanac fut imprimé par George Von Furback en 1460. Jusqu'à l'année 1776 on filait le coton avec la rovette à la main.

Deux anglais ont réussi à échanger à Paris, contre de l'or français, pour trois millions de francs de banknotes anglaises contrefaites.

Il y a pénurie de chirurgiens dans l'armée et la marine anglaises. Avis aux médecins canadiens.

M. Broadley, avocat d'Arabi Bey, a l'honneur d'être journaliste. Il a suivi la récente campagne de Tunis, en qualité de correspondant du *Times*. Ses lettres viennent d'être publiées en volume sous le titre de *Tunis, past and present*. Ce livre obtient un bon succès.

Il paraît que le Great Western n'a pas gagné à son amalgamation avec le Grand Tronc. Cette dernière compagnie est regardée par Vanderbilt comme une ligne rivale des siennes et qui contrôle le Michigan Central, le fret de cette dernière ligne, dont le Great Western avait autrefois sa part est maintenant expédié par d'autres voies.

Un document important vient d'être envoyé aux évêques catholiques de la province d'Ontario. Ce document signé de l'honorable F. Smith et de l'honorable M. O'Donohue proteste contre l'intervention de l'évêque dans les questions purement politiques.

Les affaires n'en resteront pas là dans le comté de Soulanges. M. Bain, le candidat battu demande un décompte des bulletins.

On dit aussi au cas où ce décompte maintiendrait la majorité en faveur de M. de Beaujeu que M. Bain, à l'intention de contester l'élection,

M. le Dr. Prévost, d'Alfred, dans le comté de Prescott, annonce qu'il se portera candidat aux prochaines élections locales qui auront lieu en 1883 dans la province d'Ontario. Le docteur est le fils de M. Wilfrid Prévost, avocat bien connu à Montréal. Il est libéral, mais partisan de la politique nationale.

Une assemblée générale spéciale des actionnaires de la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien sera tenue à son bureau principal, à Montréal, le 26 novembre prochain, à midi, pour considérer et régler la question d'une augmentation du capital de la compagnie et pour pourvoir à la restriction de l'émission de coupons et obligations préférentielles.

Nous lisons dans le *Monde* :

Un conseil de la Reine bien connu, qui est aussi un politicien marquant, a informé notre reporter que M. Champagne, ex-député des Deux-Montagnes, qui vient d'être défait par M. Beauchamp, va être appelé au Conseil Législatif. Il remplacerait l'hon. M. A. Lacoste qui résignerait.

Les correcteurs d'imprimerie réclament M. Duclerc, président du conseil des ministres, en France, comme un de leurs. Ils comptaient déjà parmi leurs illustrations : Pierre Leroux, Hégésippe Moreau, François Buloz, Proudhon. Aujourd'hui ils peuvent joindre à ces noms le nom d'un ministre. C'est, je crois, à l'imprimerie du

journal *le Bon Sens* que M. Duclerc a exercé les modestes et honorables fonctions de correcteur d'épreuves.

Plus tard il entra au *National*, cette fois en qualité de collaborateur. A cette époque, la rédaction dinait fréquemment chez le restaurateur L'homme, rue Cadet. Ces diners, s'ils n'étaient pas fastueux, étaient copieux et M. Duclerc, qui a toujours été d'une constitution délicate, n'y brillait qu'à demi. C'est du moins, ce que prétend un de ses amis de ce temps-là.

JE L'AI PERDUE!

Je l'ai perdue : elle était blonde, Autant qu'un rayon de soleil, Et son éclat pur et vermeil. Faisait envie à tout le monde.

Depuis bien longtemps je l'aimais, J'ai jamais sa taille un peu cambrée Soutenant sa tête dorée ; Et nous ne nous quittions jamais.

Quoi qu'elle fut sensible et tendre, Elle avait un petit défaut, C'était de piquer comme il faut, Lorsqu'on ne savait pas la prendre

Hier hélas !... nous avons été Chômer ensemble à Pierreville. Mais voilà qu'en rentrant en ville, Je vois qu'elle m'avait quitté.

Quand me planta là, l'infidèle, Un larron me la ravit-il ? Ou par un saut vif et subtil, D'elle-même me quitta-t-elle ?

Je n'en sais rien, mais sur ma foi, J'eus du chagrin, je vous le jure : Et, fort peiné de l'aventure, Triste, je rentrai chez moi.

Adieu donc, inconstante... ingrate ! Demain, bien sûr, tu te pendras, Au cou d'un.....

—Ne pleurez donc pas, C'EST L'EPINGLE DE MA CRAVATE !!!

CASTOR.

Faits Divers.

AVIS IMPORTANT.—Le département des Douanes vient de publier une circulaire que les marchands feraient bien de ne pas perdre de vue. On sait que les droits sont payés sur la foi du connaissement. Or il a été découvert que souvent de caisses ou paquets importés d'Europe contenant des articles non mentionnés dans le connaissement ou ne correspondant pas à la description donnée. La circulaire lancée par le département décreta qu'à l'avenir tout article trouvé dans une boîte ou paquet et non mentionné dans le connaissement, sera immédiatement confisqué. Dans le cas où l'omission aura été faite volontairement et dans un but de fraude, ou lorsque l'évaluation sera trop basse, toutes les marchandises expédiées seront confisquées. Dans un cas d'oubli, l'article non mentionné sera confisqué.

LES PREMIERES MONTRES.—Il paraît qu'Edouard VI fut le premier Anglais qui porta une montre, et cette dernière était tout simplement un *larrum* ou montre en fer, le boîtier était aussi en fer doré, avec deux petits morceaux de plomb suspendu à une corde, c'est-à-dire que cette montre était mise en mouvement au

moyen de poids comme une horloge. On suppose que le roi l'avait reçu en présent de Nuremberg, parce qu'elle était aussi appelée l'œuf animé de Nuremberg. Un sonnet Italien, écrit par Gaspard Visconti, fait mention de montre, et de Shakespeare dans son "Twelve Nights," y fait aussi allusion lorsqu'il fait dire à Malvolio "I frown a while and perchance wind up my watch."

La reine Elisabeth avait une montre ayant exactement la forme d'un canard. La partie inférieure était ouverte, et le cadran était d'argent orné d'une gravure dorée. Le double boîtier était en cuivre recouvert de cuir noir orné de petits clous en argent. Marie, reine d'Ecosse, donna un curieux gage d'affection à sa fidèle dame d'honneur Mary Seaton, sous forme d'une montre représentant un crâne. Le cadran occupait la place du palais et les mouvements celle du cerveau. Les heures étaient marquées en caractères romains. Les mouvements étaient dans une cloche placée dans la cavité du crâne, et un marteau sonnait les heures.

Les montres sonnantes étaient rares, et au temps de Louis XI, un individu qui avait volé une montre fut découvert parce qu'on l'entendit sonner dans sa poche. Guy Fawkes et ses compagnons avaient une montre lorsqu'ils tentèrent de faire sauter la bâtisse du Parlement, afin de juger de la durée de la mèche qu'ils avaient attachée à la mine. Toutes ces premières montres n'avaient qu'une aiguille, et, jusqu'en 1560, où l'on substitua les ressorts pour les poids, il fallait les monter deux fois par jour.

RENSEIGNEMENTS UTILES.

Epoque des moissons dans les différents pays du monde :

En janvier :—Les récoltes sont faites dans la plupart des districts de l'Australie et l'exportation des grains commence, tandis que dans la Nouvelle Zélande, au Chili et dans quelques autres républiques de l'Amérique du Sud, les moissons ne font que commencer.

En février et mars :—Ces deux mois sont consacrés aux récoltes dans la Haute Egypte et dans l'Inde.

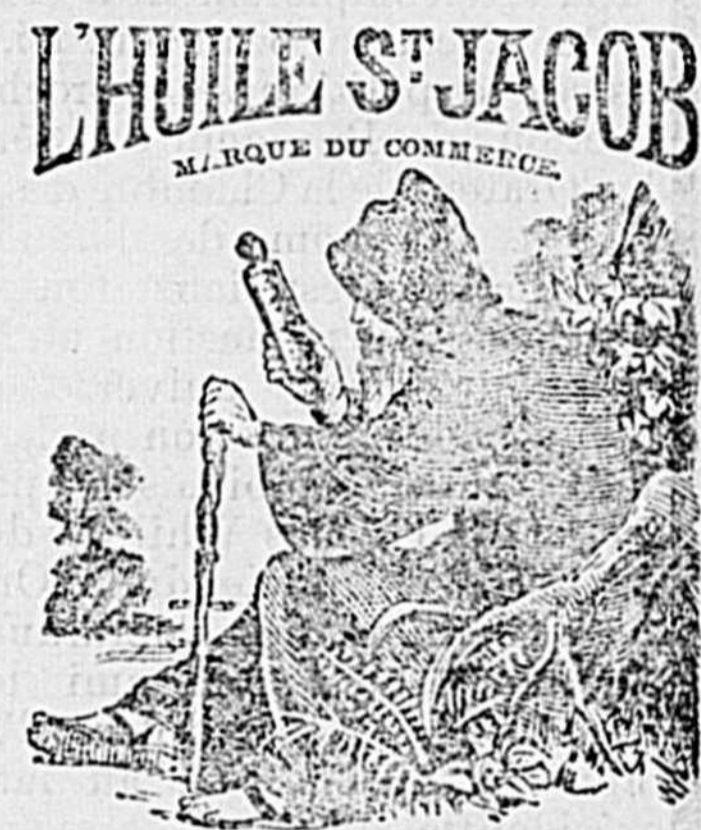
En avril :—C'est le temps des moissons sur un plus grand nombre de points du globe, citons la Syrie, l'Ile de Chypre, les côtes d'Egypte, Cuba, le Mexique, la Perse et l'Asie Mineure.

En mai :—Saison très-active dans l'Asie Centrale, en Perse, dans l'Asie Mineure, en Algérie, en Syrie, au Maroc, au Texas, en Floride, en Chine et au Japon.

En juin :—Moissons en Californie, dans l'Orégon, dans les Etats-Unis du Sud, en Espagne, au Portugal, en Italie, en Hongrie, en Turquie, dans la Roumélie, au sud de la Russie, dans les provinces danubiennes, au midi de la France, en Grèce, en Sicile, et dans les Etats du Kentucky, de l'Ohio, du Colorado etc.

En juillet :—C'est l'époque ordinaire des grandes récoltes dans les nombreux pays suivants : le midi, l'est et le centre de l'Angleterre, l'Orégon, le Nébraska, le Minnesota, l'Iowa, l'Illinois, l'Indiana, le Michigan, l'Ohio, la Nouvelle-Angleterre, New-York, la Virginie et le Haut Canada; de même en France, en Allemagne, en Autriche, en Italie, en Suisse, en Hongrie et en Pologne.

En août :—Suite des travaux agricoles dans le Royaume-Uni, en France, en Allemagne.



L'HUILE ST-JACOB
MARQUE DU COMMERCE

LE GRAND REMÈDE ALLEMAND
POUR RHUMATISME,

La Névralgie, Sciatique, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Eczéma, l'Inflammation du Gouster, Entorses et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Plaies et Oreilles Glacées, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecine.
A. VOGELER & CIE.,
Baltimore, Md., U. S. A.

Rien de moins que les incontestables bienfaits

répandus sur dix mille malades ne suffirait à maintenir la réputation dont jouit la Salsepareille d'Ayer.

C'est un composé des meilleurs végétaux combinés avec des iodures de potassium et de fer, et c'est le remède le plus efficace contre les affections scrofuleuses et mercurielles. D'une action certaine et uniforme, ce remède procure une guérison rapide et complète des Scrofules, des Ulcères, des Furoncles, des Humeurs, des Pustules, des Eruptions, des Maladies de l'Épiderme, et de toutes les eruptions provenant de l'impureté du sang. Par son action fortifiante, il soulage toujours et guérit souvent les affections du foie, la débilité et les irrégularités chez les femmes, et est un puissant restaurateur de la vitalité.

La Salsepareille d'Ayer n'a pas d'égal pour purifier le sang. Elle donne du ton au système nerveux, rétablit et préserve la santé, et ramène la vigueur et l'énergie. L'usage en est répandu depuis quarante ans, et c'est actuellement le médicament le plus précieux pour tous les états souffrants.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass., U. S., chimistes pratiques et analytiques. En vente chez tous les Pharmaciens.

La Virilité
COMMENT PERDUE,
COMMENT RECOURRE.

Nous avons récemment publié une édition **Dr. Culverwell's Celebrated Essay**, Essai Célèbre du Dr. Culverwell, sur la guérison radicale et permanente (sans médicaments) de la débilité nerveuse, de l'incapacité Mentale et Physique résultant d'excès.

Prix : sous enveloppe cachetée, seulement 4 cents ou deux estampilles de poste. Le célèbre auteur de cet admirable Essai démontre clairement, depuis trente ans d'expérience, que des cas alarmants peuvent être radicalement guéris sans l'usage dangereux de remèdes internes ou l'application de bistouris, offrant un moyen de guérison à la fois simple, certain et efficace, par lequel tout patient n'importe sa condition peut se guérir lui-même radicalement à bon marché.

Tous devraient prendre communication de cette annonce. Adressez

The Culverwell Medical Co.
41 Ann St., New-York
Post-Office Box 450—10-10-81.

EPICERIES
Au splendide Magasin de
THOS. BOURNIVAL
Marchand de Gros et de Détail.
RUE DES FORGES NO. 11

A toujours en mains un assortiment complet et varié d'épicerie,
VINS, LIQUEURS,
de premier choix, à des prix qui défient toute compétition.
Tout en remerciant le public de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, et soussigné sollicite de nouveau son patronage.

THOS. BOURNIVAL,
Marchand-Epicier.
Trois-Rivières, 30 janvier, 1882.

Bureau de Poste
DE
TROIS-RIVIERES
8 Décembre 1881.

MALLES	ARRIVÉE	CLOTURE
PAR CHEMIN DU NORD. Section Ouest.		
Montréal et Ouest	6 30 P. M.	12 P. M.
Yamachéouy		
Rivière-du-Loup		
Muskegon, Perthier et Soré		
MALLE DE NUIT.		
Québec, Montréal et Ottawa.	8 00 A. M.	8 00 P. M.
PAR GRAND-TRONC		
Etats-Unis	9 30 A. M.	12 30 P. M.
St. Grégoire		
Niclot		
La Baie		
Artabaska		
Les Cantons de l'Est		
PAR CHEMIN DU NORD Section Est		
Québec et Est	1 20 P. M.	5 30 P. M.
Batiscan		
Champlain		
Ste Anne de la Pêrade etc. etc.		
PAR TERRE		
Bécancourt	9 30 A. M.	11 00 A. M.
Gentilly		
St Pierre les Becquets		
St Jean D. C. et la rive sud		
St Maurice	12 Midl.	
St Geneviève		
St Narcisse		
St Etienne	10,00 A. M.	11 30 A. M.
Shawinigan		
Valmont		
Les malles pour l'Europe ferment le vendredi à 5 30 P. M.		

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant le départ de chaque malle.
C. K. GGDEN,
Maitre de Poste
Trois-Rivières 8 Décembre 1881.